

Formulaire de demande d'inscription
de points à l'ordre du jour
du Conseil d'Administration d'Université Côte d'Azur

Séance du
28 MAI 2024

Date limite de dépôt : **Lundi 6 mai 2024**

IMPORTANT :

-Le formulaire doit être rempli et signé avant renvoi avec ses annexes. Les demandes incomplètes ou non remises, dans les délais, pourront faire l'objet d'un report de séance.

-Pour les questions de FORMATION le visa du Vice - président de la formation est requis. Pour les questions de TARIF, vous devez au préalable vous rapprocher de la DAF.

-Les documents sont transmis aux membres du CA impérativement 7 jours ou 15 jours (pour les matières budgétaires), avant la séance, afin de garantir la sécurité juridique du conseil, et le respect du contrôle de légalité.

1. CONCERNANT LA DEMANDE

La demande nécessite-t-elle un vote du CA ? (cocher la case utile)

OUI, le point inscrit nécessite une délibération

NON, le point inscrit est un point d'information

SERVICE DEMANDEUR et PORTEUR du point

Nom du Service : DRVI Service Recherche

Nom de la personne en charge du suivi du point :

Alexia AKAKPO-LEQUIEN

RAPPORTEUR de la question en séance

Nom de la personne qui présentera ce point en CA :

M. Laurent COUNILLON

LIBELLE DE LA DELIBERATION SOUHAITEE

Présentation et création du Projet CNRS-Joint Research Programme « Chaire Afrique » (2023-2027)

TEXTES JURIDIQUES DE REFERENCE (Indiquer loi, décret, arrêté, circulaire, délibération à renouveler...)

SYNTHESE DU CONTEXTE ET DES ENJEUX DE LA DEMANDE (Résumé en 1 demie page)

Le CNRS conduit des recherches dans tous les domaines de la connaissance et participe à la promotion de la collaboration scientifique internationale. Dans ce cadre, sont menées des actions qui associent des scientifiques appartenant à des institutions de plusieurs pays dont la finalité est le développement de réseaux de coordination scientifique à travers l'organisation de séminaires et d'ateliers.

Depuis 2019, une attention particulière est apportée au développement des coopérations avec des partenaires en Afrique. Le CNRS propose à ces communautés de recherche de collaborer par trois différents outils :

- Joint Research Programmes : programmes de 4 ans incluant des mobilités de chercheurs en France et en Afrique, l'organisation de d'évènements scientifiques et une bourse doctorale sur trois ans.

Dans ce cadre, le CNRS a sélectionné le projet de Joint Research Programme « Chaire Afrique » porté par le Laboratoire Jean-Alexandre Dieudonné.

Ce projet implique des scientifiques de l'Université Côte d'Azur et du CNRS en France et de AIMS-Sénégal. Il est soutenu par le CNRS à hauteur de 180 000 euros en 2023-2026, destinés à financer notamment les mobilités des équipes scientifiques et tout élément nécessaire à la tenue du projet dans cette période. Le CNRS attribue également aux projets lauréats une bourse doctorale pour le recrutement d'un doctorant au sein du laboratoire CNRS, à hauteur de 120 000 euros sur une durée de 3 ans.

Université Côte d'Azur participe à ce programme par le biais du laboratoire Jean Alexandre Dieudonné (LJAD / UMR 7351). Pas de soutien financier d'UniCA. Une lettre de soutien sera signée par le Vice-Président en charge de la Recherche.

2. CONCERNANT LE PASSAGE DU POINT DANS D'AUTRES CONSEILS

(Les décisions sont à transmettre en annexes)

Passage au Conseil Académique d'UCA (cocher la case utile) <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
Date : 11/04/2024	Référence :
<input type="checkbox"/> Avis défavorable <input checked="" type="checkbox"/> Avis favorable	<input type="checkbox"/> Avis pas encore connu
<input checked="" type="checkbox"/> A l'unanimité <input type="checkbox"/> A la majorité	Date de passage prévu :

Passage au Comité Technique d'UCA (cocher la case utile) <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	
Date :	Référence :
<input type="checkbox"/> Avis défavorable <input type="checkbox"/> Avis favorable	<input type="checkbox"/> Avis pas encore connu
<input type="checkbox"/> A l'unanimité <input type="checkbox"/> A la majorité	Date de passage prévu :

Passage dans d'autres conseils UCA (si oui lesquels)	
Nom du conseil :	
Date :	Référence :
Avis rendu défavorable/ favorable (à l'unanimité ou à la majorité) :	

Passage du point dans les conseils des Etablissements Membres d'UCA (si oui lesquels)	
Date :	Référence :
Nom du conseil :	
Avis rendu défavorable/ favorable (à l'unanimité ou à la majorité) :	

3. CONCERNANT LES DOCUMENTS ANNEXES

(Les annexes doivent être en format PDF pour transmission aux membres. Elles doivent porter le titre et la numérotation mentionnée ci-dessous)

Documents annexés à cette demande	
<input checked="" type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	Nombre d'annexes pour cette question : <input type="text" value="2"/>
Liste des annexes transmises (Numéro et Nom de l'annexe)	
1	Lettre de soutien du CNRS
2	Avis Favorable du CAc plénier du 11 avril 2024
3	
4	

Nice, le 30/04/2024 :

Nom et Signature du responsable administratif/Vice-Président

(Obligatoire)
Service Recherche
La Responsable Administrative
Magali MAILLAND

**AVIS DU CONSEIL ACADÉMIQUE
DE L'ÉTABLISSEMENT EXPÉRIMENTAL
UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR
RENDU EN SA SÉANCE DU 11 AVRIL 2024**

Objet : Présentation du Projet CNRS-Joint Research Programme « Chaire Afrique» (2023-2027)

LE CONSEIL ACADÉMIQUE D'UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR

Vu la lettre de soutien au projet du CNRS en date du 18 Juillet 2023,

Entendu l'exposé de M. Laurent COUNILLON, Vice-Président en charge de la Recherche et de l'Innovation et la présentation de M. Ludovic RIFFORD, PR (LJAD / UMR 7351),

Après en avoir débattu,

Donne un avis favorable à l'unanimité à la création du Projet CNRS-Joint Research Programme « Chaire Afrique » (2023-2027) à compter du 1^{er} Septembre 2023 pour une durée de 4 ans.

Membres en exercice : 80
Quorum : 41
Membres présents et représentés: 58
Abstentions : 0
Voix favorables : 58
Voix contre : 0

Fait à Nice, le 11 avril 2024

Pour le Président d'Université Côte d'Azur et par
Délégation

Le Vice-Président Recherche et Innovation
d'Université Côte d'Azur
M Laurent COUNILLON





Lettre de soutien
du Centre national de la recherche scientifique (CNRS)
au Joint Research Programme (JRP)
« Chaire Afrique »

Paris, le 18 juillet 2023

Aux partenaires du CNRS :
Université Côte d'Azur
AIMS-Sénégal

Chères et chers collègues,

Le CNRS conduit des recherches dans tous les domaines de la connaissance et participe à la promotion de la collaboration scientifique internationale. Dans ce cadre, sont menées des actions qui associent des scientifiques appartenant à des institutions de plusieurs pays dont la finalité est le développement de réseaux de coordination scientifique à travers l'organisation de séminaires et d'ateliers.

Depuis 2019, une attention particulière est apportée au développement des coopérations avec des partenaires en Afrique. Le CNRS propose à ces communautés de recherche de collaborer par trois différents outils :

- Joint Research Programmes : programmes de 4 ans incluant des mobilités de chercheurs en France et en Afrique, l'organisation de d'évènements scientifiques et une bourse doctorale sur trois ans.
- Residential research Schools : écoles thématiques de recherche incluant des mobilités de chercheurs pour des actions de transfert de connaissances en recherche et de formation.
- Visiting Fellowships : échange de chercheurs comprenant un séjour résidentiel obligatoire du partenaire africain dans le laboratoire du porteur principal côté CNRS et une incitation des porteurs CNRS à enseigner, dans le cadre de missions de courte durée, dans l'institution africaine partenaire.

Dans ce cadre, le CNRS a sélectionné le projet de Joint Research Programme « **Chaire Afrique** » porté par le Laboratoire Jean-Alexandre Dieudonné.

Ce projet implique des scientifiques de l'Université Côte d'Azur et du CNRS en France et de AIMS-Sénégal. Il est soutenu par le CNRS à hauteur de 180 000 euros en 2023-2026, destinés à financer notamment les mobilités des équipes scientifiques et tout élément nécessaire à la tenue du projet dans cette période. Le CNRS attribue également aux projets lauréats une bourse doctorale pour le recrutement d'un doctorant au sein du laboratoire CNRS, à hauteur de 120 000 euros sur une durée de 3 ans.

Le projet a été sélectionné après évaluation scientifique par les Instituts du CNRS sur la base de l'intérêt scientifique du projet, des retombées potentielles des activités conjointes projetées, des liens existants et de la complémentarité entre les scientifiques participant à ce projet.

Pour toute précision à apporter à cette lettre, veuillez contacter Julie Mermet, chargée de la coopération internationale secteur Afrique, Moyen-Orient et Inde à la Direction Europe et Internationale (DEI) du CNRS: julie.mermet@cnr.fr

Pour Antoine Petit, Président-directeur général du CNRS
Christelle Roy, Directrice de la Direction Europe & International (DEI)